



Santé Mentale France

Accompagner - Soigner - Entreprendre

Rejoignez le collectif de formateurs PSSM

Santé Mentale France

"Santé Mentale France affirme que chaque personne est en capacité d'apporter sa contribution à la vie de la cité. Former les citoyens à PSSM est une étape importante dans l'inclusion des personnes souffrant de troubles psychiques"

La fédération Santé Mentale France, membre fondateur de l'association PSSM France, s'est fermement engagée dans l'élaboration et la diffusion de ce programme innovant. Dans un premier temps, des instructeurs, qui ont pour rôle de former les formateurs et de construire les outils pédagogiques ont été recrutés au sein de la fédération. Puis les institutions membres de SMF ont œuvré au déploiement de la formation.

Aujourd'hui, la fédération rassemble son collectif de formateurs pour œuvrer à une diffusion du programme PSSM.

Vous bénéficiez

- De ressources opérationnelles et d'une gestion des questions logistiques
- Du numéro d'organisme de formation de SMF et de ses agréments
- D'une rémunération clairement définie et d'un volume de formations
- De l'appui du réseau national et de ses déclinaisons territoriales
- D'un soutien pédagogique et de rencontres entre formateurs

Devenir membre du collectif, c'est :

- Être en accord avec les valeurs de la charte de Santé Mentale France en faveur des personnes souffrant de troubles psychiques
- Être disponible pour réaliser des formations PSSM au titre de SMF
- S'inscrire dans le réseau de son territoire de santé mentale
- Participer au développement d'initiatives de soutien aux secouristes

Si vous êtes intéressés pour devenir membre du collectif :

FROGER Rémi
coordinateur PSSM pour SMF
r.froger@santementalefrance.fr
07.82.02.31.43

